

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **135 (2009)**

Heft 23-24: **Jardins dessus dessous**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

2^E CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS 2009

Selon le président de la SIA Daniel Kündig, la réforme de Bologne a été dictée par des réflexions de politique financière à court terme. Comme expliqué dans le cadre de la seconde conférence des présidents tenue à Zurich les 23 et 24 octobre, les résultats actuels de cette réforme sont très décevants au niveau national et inadaptés aux exigences de la pratique en ce qui concerne la branche des études. Il faut donc continuer à dénoncer les lacunes actuelles, pour réaligner les objectifs politiques sur les besoins des praticiens.

La formation en question

Suite à la première assemblée des délégués, la SIA a publié « Formation pour un aménagement durable de l'espace de vie », qui détaille sa position en matière de formation et formule cinq exigences pour les filières de l'architecture et des sciences de l'ingénieur. Selon Claudia Schwalfenberg, administratrice des groupes professionnels Architecture et Génie civil et secrétaire de la commission SIA pour la formation, la prise de position a reçu un accueil favorable et a été amplement débattue, notamment par les architectes.

La SIA doit poursuivre ses efforts pour renforcer la conscience que le public a des valeurs culturelles du bâti et susciter, dès l'école primaire, la curiosité pour les réalités de la construction, des techniques, de l'industrie et de l'environnement. Des jalons ont été posés avec le nouveau stand SIA destiné aux foires des métiers et les brochures consacrées aux professions représentées par la SIA. Les échanges avec les institutions de formation supérieure doivent cependant être encore intensifiés, afin d'intégrer au paysage de la formation les exigences et besoins propres à la branche des études et de la construction.

Aptitude aux formations supérieures

Daniel Kündig estime que l'assurance de la qualité des filières dans les hautes écoles doit être étendue à la formation secondaire supérieure. Envisagée ici ou là, la réduction de la longueur des études gymnasiales risque de nuire à l'aptitude aux études supérieures, laquelle laisse déjà à désirer. Le professeur Lorenz Hurni, directeur de l'Institut de cartographie et du Département construction, environnement et géomatique de l'EPFZ, aboutit à la même conclusion. Outre la qualité de ses propres voies de formation, l'EPFZ se préoccupe depuis longtemps de l'aptitude aux études des bacheliers. Au cours des dernières années, l'interface gymnases/hautes écoles a ainsi fait l'objet de quatre projets de recherche différents. Les résultats ont souligné un hiatus croissant entre les deux niveaux, que ce soit à la suite de réformes ou de la raréfaction des échanges entre les institutions. L'EPFZ se positionne donc elle aussi contre la réduction des études gymnasiales, dont il s'agit au contraire de renforcer la qualité.

Deux résolutions

Lors de la seconde journée, Daniel Kündig a présenté deux résolutions dans lesquelles la SIA s'élève contre le remplacement sans autre forme de procès d'un pont de Robert Maillard et contre les nouvelles économies envisagées par le Conseil fédéral dans le domaine des infrastructures. Dans son document, la SIA appelle l'exécutif fédéral à réexaminer sérieusement le programme de consolidation financière qui table sur 1,5 milliards de francs d'économie entre 2011 et 2013. Elle y explique pourquoi il faut à tout prix éviter de sacrifier la politique suisse en matière d'infrastructures à des considérations financières à court terme.

Les présidents ont approuvé ces deux résolutions qui ont été transmises aux organes compétents.

Projets et élections

Lors de la septième séance de direction, qui s'est aussi tenue le 23 octobre, le secrétaire général de la SIA, Hans-Georg Bächtold, a fait le point sur les préparatifs de la World Engineers' Convention 2011 (WEC 2011). Le 16 octobre 2009, une société faîtière a été créée à Berne pour assurer l'organisation de la manifestation. Le conseiller national Ruedi Noser a été élu à sa présidence alors que le professeur EPFL Daniel Favrat dirigera le comité de programmation. Hans-Georg Bächtold en sera l'administrateur et son secrétariat est situé à la SIA. Début novembre, une délégation s'est rendue au Koweït pour diffuser aussi largement et aussi tôt que possible les grandes lignes du programme de cette conférence mondiale qui se tiendra à Genève.

En 2010, la direction soutiendra la « 15n de l'architecture contemporaine » à hauteur de 40 000 francs en raison de la qualité et du rayonnement national croissant de la manifestation. Après avoir gagné une première section alémanique avec la participation de Berne l'an dernier, l'édition 2010 s'étendra aux sections argovienne et soleuroise et à la Suisse italienne avec la section tessinoise. Elle se tiendra de fin avril à début mai 2010.

Enfin, la direction propose Adrian Altenburger comme nouveau président de la commission centrale des normes et règlements (ZNO/CNR). Ingénieur CCV âgé de 46 ans, il bénéficie d'une large expérience internationale et occupe les fonctions de membre de la direction, partenaire et administrateur de Amstein & Walther à Zurich.

Thomas Müller, responsable RP/
Communication SIA

42^E SÉANCE DE LA CNR

Lors de sa séance du 25 novembre, la CNR a autorisé la publication de la norme révisée SIA 358 « Garde-corps » et de l'annexe révisée E de la norme SIA 118/262 « Conditions générales pour la construction en béton ». Le secrétariat général devra décider sous quelle forme publier la modeste adaptation de l'annexe concernée. La commission a aussi autorisé la pré-norme SIA 118/274 « Conditions générales relatives à l'étanchéité des joints des bâtiments » et le cahier technique M2030 « Béton de recyclage ». Le délai de recours pour ces quatre documents court jusqu'au 31 décembre 2009.

L'autorisation n'a en revanche pas été donnée à deux nouvelles normes du bâtiment (SIA 382/2 « Bâtiments climatisés – Puissance et énergie de chauffage et de refroidissement » et SIA 382/3 « Bâtiments climatisés – Système et besoins d'énergie »). La critique adressée à ces projets porte sur l'extraordinaire complexité des calculs prescrits, qui impose de recourir à des logiciels automatisés. La commission doit proposer une simplification ou une subdivision des normes en question.

Quatre projets de la KTN/CNS ont reçu le feu vert. Il s'agit d'un cahier technique sur la conservation des structures dans le domaine des ouvrages hydrauliques, du lancement de la révision des Swisscodes SIA 260 « Bases pour l'élaboration des projets de structures porteuses » et SIA 267 « Géotechnique », ainsi que de la révision de la SIA 179 « Les fixations dans le béton et dans la maçonnerie ». Quant au projet de révision de la SIA 382/1 « Systèmes de ventilation et de conditionnement d'air – Exigences de performances », il a été rétrogradé au rang de proposition, car il s'agit d'abord de clarifier le traitement des normes parentes SIA 382/2 et SIA 382/3.

La CNR a encore approuvé un projet pilote en vue d'élaborer un jeu complet de paramètres nationaux (NDP) correspondant aux Eurocodes.

Enfin, la CNR a informé sur la transition à la tête des normes d'ingénierie : jusqu'à l'entrée en fonction dans deux ans du président désigné René Steiger, la direction organisationnelle de la KTN/CNS sera assumée par le responsable de la normalisation. A noter encore que Peter Rapp (président ZNO/CNR) et Peter Matt (président KTN/CNS) se retirent à la fin de l'année et ne feront plus partie de la CNR en 2010.

Markus Gehri, responsable CNR SIA

SIA 269 CONSERVATION DES OUVRAGES

Le 18 décembre 2009 marquera la fin de la consultation de la série des normes SIA 269 « Conservation des ouvrages », soit un total de 16 documents en français et en allemand (voir TRACES 18/09). Les prises de position reçues d'ici-là seront compilées avant Noël, puis feront l'objet d'un premier traitement durant la pause de fin d'année. La publication des normes est prévue pour mi-2010. En raison de ce calendrier serré, les commentaires reçus après le 18 décembre 2009 ne pourront être pris en compte.

(SIA)

QUALIFICATION CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

La SIA tient à jour un registre officiel des certificats émis. Mise à jour le 4 novembre, la liste des entreprises ayant obtenu le certificat d'exploitation peut être consultée sur internet (<www.sia.ch/registre>).

(SIA)

SIA 289 LÉS D'ÉTANCHÉITÉ

La commission SIA 289 « Lés d'étanchéité » publie la liste des lés d'étanchéité à base de bitume et bitume-polymère pour lesquels un rapport de contrôle a été établi attestant d'exa-

mens réussis selon SIA 281 (1992) et SIA 281/1. Le registre actuel des lés d'étanchéité conformes peut être consulté sous <www.sia.ch/registre>.

En vue de l'intégration à la collection des normes SIA de normes européennes de contrôle et de produits, les lés d'étanchéités seront l'objet d'une nouvelle norme SIA 289, ce qui implique une réorganisation du registre, alors qu'un groupe de travail s'occupe d'élaborer un nouveau règlement. Jusqu'à ce que les organes compétents de la SIA aient adopté la nouvelle mouture, aucune nouvelle demande d'inclusion dans la liste ne pourra être traitée.

H.-R. Unold, Président Commission SIA 289

LES NORMES, SOURCES D'INNOVATION ?

C'est autour de cette question que la SIA a réuni divers intervenants (ingénieur, architecte, assureur, promoteur, entrepreneur, journaliste, banquier) le 18 novembre dernier lors de la Journée de l'innovation de l'EPFL.

Eric Frei, architecte et membre de la direction de la SIA, a commencé par rappeler la définition des normes qui « prescrivent et proposent de changer certaines caractéristiques d'une chose. Suivre la norme repose sur la recherche d'un consensus. Dans le domaine de la construction, les quelque 180 normes SIA représentent les règles de l'art, documentent les connaissances acquises, rendent accessible le savoir issu de la recherche et incitent à poursuivre les recherches. » Il a encore souligné que les normes SIA sont développées par et pour des spécialistes.

Au travers d'exemples et de développements tirés de sa pratique, l'architecte Doris Wälchli a montré qu'il est possible d'innover avec les contraintes normatives. Elle a aussi constaté que les normes, énergétiques en particulier, évoluent très rapidement. Au point qu'un bâtiment dont la construction

s'achèvera dans deux mois ne pourrait pas, au regard des normes actuelles, être mis à l'enquête aujourd'hui.

Le professeur EPFL Aurelio Muttoni a évoqué la norme de construction en béton: « La Suisse fut le premier pays à se doter d'une telle norme en 1903. Elle a permis aux ingénieurs d'innover », et d'évoquer à titre d'exemple l'invention par Robert Maillart des planchers-dalles au début du XX^e siècle. Pour Aurelio Muttoni, les contraintes génèrent l'innovation. « Les paris architecturaux, les formes nouvelles obligent à développer des solutions novatrices. » Et de souligner: « Nous avons besoin de normes qui n'empêchent pas l'innovation. Il est essentiel que les dérogations aux normes soient admissibles. »

Pierre Veya, rédacteur en chef adjoint du *Temps*, a souligné le bienfait de normes qui « mettent en mouvement une profession et donnent une direction. Les acteurs peuvent les anticiper. »

Lors de la table ronde, d'autres points de vue sont venus étoffer la réflexion. « Dans le domaine de l'assurance, les approches novatrices sont possibles lorsque l'on passe d'exigences fondées sur des valeurs basées sur l'expérience à des valeurs fondées sur le calcul, c'est-à-dire orientées performances », a affirmé Marc-Olivier Burdet, directeur de la division prévention de l'ECA-Vaud. Dans le domaine naval, Bertrand Cardis, directeur de la société Décision SA, a expliqué que « des normes sont appliquées pour la construction de

bateaux de croisière ou de transport. Lorsqu'il s'agit d'engins destinés à la compétition, on n'est plus obligé d'appliquer ces normes et les performances exceptionnelles attendues passent par la prise de risques. » Pour Pascal Minault, directeur général de Losinger SA, « la norme constitue un cadre, une forme d'assurance. L'important, c'est de pouvoir sortir de ce cadre. L'évolution des normes nous pousse à progresser. »

Organisé avec l'EPFL, ce forum a réuni des membres SIA de toute la Suisse romande. Il a été suivi d'une visite exclusive du Rolex Learning Center et d'une soirée dédiée à l'innovation, au travers de présentations des activités des laboratoires de la faculté ENAC.

Nicole Schick, Guy Nicollier, SIA Vaud



Une bonne idée a toujours deux aspects - mais le mieux se trouve entre les deux !

Le mur thermique est une bonne idée -

un élément de construction en béton préfabriqué précis. L'âme isolante se trouve entre les panneaux en béton. Une isolation personnalisée, adaptée au projet.

Les avantages du mur thermique :

- une surface lisse des deux côtés
- les prises de courant, les tuyauteries vides,
- l'isolation, les ouvertures etc. sont déjà intégrées
- excellent accumulateur de chaleur
- protège contre les bruits
- coupe-feu optimal
- économie de temps/de frais, permet un avancement rapide des travaux
- **Fabrication et application après obtention du permis.**

SySpro®PART - thermo



Elsäßer
BETONBAUTEILE
ELEMENTS EN BETON

éprouvé
individuel
précis

SWISSBAU

Visitez-nous

STAND C 85
Hall 1.0

Basel 12-16|01|2010

Egon Elsäßer Bauindustrie KG
Duensstrasse 1 · CH-3186 Düringen / Guin FR
Tél. +41 (0)26 / 505 11 33 · www.elsaesser-beton.ch